

# RESAOLAB

Convention de Financement N° AFD CZZ 1338 01 C



Projet cofinancé par l'Agence Française de Développement et la Fondation Mérieux dans le cadre renforcement  
du secteur des Laboratoires dans trois pays d'Afrique de l'Ouest.  
Avec le soutien des Ministères de la Santé Sénégal, du Mali et du Burkina Faso

## Informations à propos de la réunion de Planification du projet

- Juin 2009-

Centre Charles Mérieux, Bamako,  
Mali



Ce projet est financé par l'Agence  
Française de Développement

5 Rue Roland Barthes  
75 598 Paris Cedex 12  
France

Tél. : (33) 1 53 44 31 31  
Fax : (33) 1 44 87 99 39

Le projet est implémenté et  
cofinancé par la Fondation Mérieux

17 Rue Bourgelat  
69227 Lyon  
France

Tel. : (33) 4 72 40 79 55  
Fax : (33) 4 72 40 79 50

## Formulaire résumé

<b>Numéro de projet</b>	AFD CZZ 1338 01 C
<b>Nom du projet</b>	RESAO LAB
<b>Compte-rendu de</b>	Réunion de planification du projet incluant le plan formation continue et le plan rénovation
<b>Date(s)</b>	22/06/09 au 26/06/09
<b>Lieu</b>	Bamako, Mali

<b>Maitre d'Ouvrage</b>	<p>Fondation Mérieux Siège : 17 Rue Bourgelat 69002 Lyon, France</p> <p>Contact: J.L.MACHURON Tel.: 0033 (0)6.11.45.03.59 E-Mail : jlmachuron@wanadoo.fr Homepage : <a href="http://www.fondation-merieux.org">http://www.fondation-merieux.org</a></p>
-------------------------	---

## Contrôle du document

<b>Titre</b>	Réunion de Planification du projet	
<b>Project</b>	RESAO LAB	
<b>Type</b>	Proposition d'organisation	<b>Dissémination</b> Restreint à un groupe spécifié par le consortium
<b>Auteur</b>	Jean Louis MACHURON	
<b>Origine</b>	FM – FONDATION MERIEUX	
<b>Doc ID*</b>	Voir Manuel du projet	

Version	Date	Auteur	Organisation	Description / Modifications
v01.00	25/05/09	JLM	FM	Version 1

---

## Réunion de planification du projet

---

Il a été décidé, lors de notre premier Comité de Pilotage à Dakar, de nous réunir autour du « plan de formation continue » que nous souhaitons coupler avec le « plan Assurance Qualité ». Pour des raisons diverses, dont la raison essentielle porte sur les priorités liées à la rénovation des structures, il nous est apparu préférable de coupler cette réunion avec celle portant sur le « Plan Rénovation et Equipement ».

Ces réunions auront lieu du lundi 22 juin au vendredi 26 juin prochain.

Nous pensons également que cette première réunion pourra nous permettre de planifier les actions et d'organiser notre méthodologie.

Ce point d'organisation a donc pour fonction de préparer cette semaine de travail.

Nous devons en priorité nous entendre sur le plan Formation Continue et rédiger ensemble les futures modalités d'action.

C'est pour ces raisons que je propose de commenter la convention établie entre l'AFD et la Fondation Merieux, telle qu'elle est proposée dans les textes (caractères italiques) et d'inscrire mes remarques ensuite.

---

## Formation Continue des Personnels de laboratoire (T1)

---

Le texte de la convention signée avec l'AFD reprend les termes suivants :

### **T1 : FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DE LABORATOIRE :**

#### **a- Elaboration du plan de formation continue**

*Le plan de formation continue des formateurs et du personnel de laboratoire sera élaboré par 5 experts représentant de chaque pays partenaire (cadres et formateurs) ainsi que par 3 conseillers techniques internationaux.*

*Après un travail de préparation au niveau national des experts pays et des échanges électroniques préalables, une réunion de consensus, regroupant l'ensemble des experts, se tiendra sur 3 jours au Centre Charles Mérieux à Bamako afin de finaliser un plan harmonisé entre les 3 pays.*

*Ce plan de formation sera soumis pour validation au ministère de la Santé de chaque pays.*

Cette démarche porte donc sur l'élaboration conjointe (inter-pays) d'un plan de formation continue des biologistes, des cadres formateurs et des techniciens de laboratoire et sur la rédaction partagée des neuf (9) modules de la formation. Quinze formateurs et cent professionnels de santé de chaque pays, soit 345 personnes au total seront ainsi formés au terme du projet. Les modules de formation sont définis ainsi :

#### **b- Conception des modules de formation**

*La conception des 9 modules de formation continue des personnels de laboratoires (qui couvriront notamment des sujets tels que l'assurance qualité, la gestion de laboratoire, la biosécurité, la maintenance du matériel, la surveillance épidémiologique, la microscopie et l'utilisation de l'Internet) se fera en binôme (expert national et expert international) et sera partagée entre les experts des pays partenaires. Chaque pays développera ainsi 3 des 9 modules de formation et les thèmes seront répartis en fonction de l'expertise existante.*

Ces modules, une fois rédigés seront enseignés dans 4 structures par pays.

#### **c- Mise aux normes des structures de référence**

*Dans chaque pays, 4 structures de référence (1 laboratoire national, 3 laboratoires régionaux) retenues pour mettre en œuvre les sessions de formation seront réhabilitées et équipées de façon à offrir un contexte adapté au déroulement des travaux pratiques et respectueux des normes de qualité.*

Les structures de référence liées à la formation seront les mêmes que celles liées au renforcement du système d'assurance qualité.

Les structures de formation étant définies, il sera alors temps de passer à la formation des formateurs

#### d- Formation des formateurs

La formation de 15 formateurs par pays sera organisée une fois par an au Centre Charles Mérieux à Bamako, sous la forme d'un atelier de 5 jours. Ces formations seront assurées par des experts internationaux et incluront des thèmes transversaux tels que la pédagogie, l'enseignement à distance, la gestion de laboratoire, l'assurance qualité.

Ce plan de formation des formateurs pourrait avoir lieu en septembre ou octobre prochain lié cette fois au plan assurance qualité et permettrait ensuite de mettre en place la formation du personnel des laboratoires.

#### e- Formation des personnels de laboratoire

Dans chaque pays, 100 professionnels seront formés dans l'un des 4 centres de référence à l'ensemble des modules, au cours d'une session de 3 jours (4 sessions de 25 participants par pays). Les professionnels seront sélectionnés par les coordinateurs nationaux et régionaux du réseau en fonction des indicateurs définis dans le plan de formation (notamment la couverture géographique). Une attention particulière sera portée à la question du genre dans le recrutement des stagiaires. La part des stagiaires-femmes sera proportionnelle à celle des jeunes professionnelles de laboratoire diplômées sur les dernières années.

Afin de pérenniser le principe de cette formation continue et de limiter, à terme, les déplacements des personnels, les 9 modules de formation continue seront également développés en e-learning et accessibles via une plateforme d'enseignement à distance.

---

## Plan Equipement et Rénovation (T5)

---

Le texte de la convention signée avec l'AFD reprend les termes suivants :

#### Mise aux normes des structures de référence

Dans chaque pays, 4 structures de références (identiques à celles retenues pour la formation) seront réhabilités et équipés conformément aux spécifications du plan qualité.

Les laboratoires retenus dans chaque pays seront localisés dans les principales capitales régionales. Les aléas relatifs aux approvisionnements des intrants nécessaires aux réhabilitations et, plus tard, au bon fonctionnement du laboratoire, seront donc de ce fait limités.

Une inspection des laboratoires retenus pour les rénovations sera effectuée par des experts nationaux et internationaux, préalablement à la réalisation des travaux afin de s'assurer que les structures existantes sont à même de supporter les modifications nécessaires pour répondre aux normes retenues. Un audit technique sera intégré dans l'évaluation à mi-parcours afin d'examiner la conformité des réalisations aux normes préalablement définies

Dans le cadre des réhabilitations, une attention particulière sera portée au confort des patients (aération du bâtiment, séparation des sanitaires hommes et femmes, disponibilité de sanitaires adaptés aux enfants...) et à l'accessibilité des personnes handicapées.

Enfin, 45 laboratoires (15 dans chaque pays) seront équipés d'un système d'information et de gestion des laboratoires (SIGL) afin d'améliorer la qualité de l'information produite par l'activité de ces structures et d'assurer une meilleure gestion des prélèvements et des dossiers des malades. Ces structures seront préalablement dotées d'un équipement informatique et connectées à Internet.

Au Mali, le laboratoire de la qualité à l'Institut de Recherche et de Santé Publique à Bamako a déjà été rénové dans le cadre d'Action BioMali. Seuls les laboratoires régionaux seront rénovés. Par ailleurs, l'équipement en matériel et consommable viendra compléter celui déjà fourni par ce même projet et sera donc globalement moindre que pour le Burkina Faso et le Sénégal. Il en est de même pour l'équipement informatique qui concernera uniquement les 3 structures régionales.

Les structures de référence liées à la formation seront les mêmes que celles liées au renforcement du système d'assurance qualité et certains aspects sont précisés par notre partenaire, à savoir :

*Les spécifications, le choix et la réception des acquisitions (équipements et réhabilitations) du projet seront effectués sur appel d'offres et validés par des commissions d'appels d'offres spécifiques dans lesquelles siégeront les experts locaux désignés par les autorités et/ou les réglementations locales. L'acquisition des équipements sera consolidée au niveau international alors que les réhabilitations seront gérées au niveau national. La non objection de l'AFD sera requise pour les marchés d'un montant supérieur à 40.000 euros. Ces acquisitions resteront la propriété des pays.*

#### Risques environnementaux et sociaux

*Le projet comprend des travaux de réhabilitation visant essentiellement à améliorer les conditions de formation et de travail des laboratoires de référence. Une notice d'impact environnementale sera réalisée préalablement à ces travaux dans laquelle seront incluses les éventuelles mesures d'atténuation nécessaires.*

*Une attention particulière sera par ailleurs apportée aux questions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.*

*Les rénovations et équipements seront mis en œuvre selon les spécifications des plans d'équipement et de réhabilitation ainsi que du plan qualité dont une partie est consacrée à la gestion des déchets (matériels et eaux usées). Un plan de gestion des déchets médicaux sera élaboré sur la base des normes de biosécurité internationalement définies. Les centres de références seront notamment chacun équipés d'un incinérateur, pour leur seul usage. Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, 300 personnels de laboratoires seront formés, dans le cadre du module qualité, à la gestion des déchets.*

*Le projet a été classé B en termes social et environnemental. Les mesures de contrôles des risques exposées ci-dessus respectent les recommandations figurant dans l'avis de la Cellule d'Appui Environnemental et Social.*

#### Effets sociaux :

*L'amélioration des prestations de diagnostic ainsi que l'attention particulière qui sera portée au confort des patients ainsi qu'à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les laboratoires de référence auront un impact positif sur les populations des trois pays.*

*La formation continue des personnels contribuera à améliorer de façon durable les services de diagnostic.*

*En veillant à une surreprésentation des personnels féminins dans les sessions de formation, le projet participera à la promotion sociale des femmes.*

#### Effets institutionnels :

*Le plan de formation continue et le plan qualité qui seront produits par le projet constituent des socles sur lesquels les Ministères de la Santé pourront s'appuyer pour élaborer une série de réglementations propres à améliorer la régulation du secteur du laboratoire.*

*L'implication des Directions Nationales des Laboratoires et leurs échanges de bonnes pratiques contribueront à améliorer leurs compétences. Leurs moyens d'action seront renforcés grâce à la structuration des réseaux nationaux et à la création de centres de référence. Enfin, l'ancrage sous-régional du projet et la participation de l'institution internationale de référence (OMS Lyon) augmentera la légitimité de leurs interventions.*

*Il est clair que notre réunion devra définir les normes de ces structures selon les textes en vigueur dans chaque pays et selon les principes énoncés par notre bailleur l'AFD. Il sera donc important de définir les domaines d'application du projet : biochimie, hématologie, bactériologie, etc. car en fonction des décisions prises, cela va impacter sur les rénovations et sur l'équipement à fournir.*

*D'autre part, nous devons réfléchir aux différents aspects environnementaux (gestion des déchets), sociaux (accessibilité aux patients), etc.*

---

## Aspect organisationnel

---

Les représentants des 3 pays doivent être identifiés (5 ou 6 personnes) pour les 2 réunions. Nous proposons que ces personnes soient au minimum le coordinateur de réseau, le chef de projet, une personne chargée de la formation (un universitaire ?), une personne chargée de la programmation des structures au sein du Ministère de la santé et le gestionnaire du projet.

Les Per Diem sont fixés à 90.000CFA par jour (décote de 10.000 CFRA par repas directement pris en charge par l'organisation), les billets d'avion en direction du Mali à 250.000 CFA. Nous proposons que les billets d'avion soient pris directement de Bamako.

Un certain travail, en amont de cette réunion est indispensable concernant le recueil des données pour la formation continue. Ce travail sera réalisé par le coordinateur du réseau et le chef de projet.

La convention signée avec l'AFD précise :

*La mise en œuvre du projet s'appuiera sur les ressources et expertises locales en poste dans les pays. Les cadres nationaux participant au projet (experts, coordinateurs de réseau, formateurs, etc.) recevront une indemnisation (per diem) pour les déplacements effectués dans le cadre du projet. Des honoraires leur seront versés pour effectuer des tâches que le projet ajoutera à la tenue quotidienne de leur poste. Ces rémunérations se feront sur la base des barèmes habituellement pratiqués par la fonction publique au niveau national.*

Nous avons convenu que ces honoraires, pour le coordinateur du réseau porteraient sur un maximum de 40 jours-hommes par an (à 80.000 CFA/jour) soit  $40 \times 80000 \text{ CFA} = 3.200.000 \text{ CFA}$  soit 4878 €/an et de 108 jours-hommes par an pour le chef de projet (à 40.000CFA/jour) par an soit  $108 \times 40000 = 4.320.000 \text{ CFA}$  soit 6586 €/an. Ces montants ne tiennent pas compte des taxes légales retenues sur ce type de prestation dont l'exonération n'est pas encore obtenue.

La convention précise également que : *des missions d'expertise de court terme financées par le projet viendront accompagner et appuyer certains documents.*

Il est donc prévu à cet effet un appui des 2 responsables du projet (coordinateur du réseau + chef de projet) par d'autres personnes qualifiées, choisies par eux soient également rétribuées par des honoraires selon les tâches accomplies. Ces tâches devront être définies au préalable des actions à engager et seront payées sur justificatifs. Une ligne budgétaire a été établie dans ce sens : appui technique (10 jours-hommes à 60000 CFA/jour = 600.000CFA soit 915 €) au maximum pour le plan formation et une autre ligne, pour le plan rénovation : 6 jours-hommes à 60000CFA = 480.000 CFA soit 732 €.

Cette première réunion technique sera organisée par le gestionnaire local malien.

Au niveau international, nous suggérons qu'une personne de l'OMS (OMS Afro et/ou OMS Lyon), une personne de l'OOAS et un biologiste français rôdé à ce genre d'activités soient présentes à cette réunion (Antoine Pierson, CV en annexe).

---

## Résultats attendus :

---

A la fin de la réunion, les documents suivants seront disponibles, au moins au stade du brouillon :

### Précisions générales

- Précision sur les domaines d'activité du projet :
  - Biochimie ?
  - Hématologie ?
  - Microbiologie ?
  - Immunologie ?
  - Parasitologie ?
  - ?
- Liste approximative des analyses à effectuer dans les laboratoires publics au niveau :
  - Central/Référence

- Intermédiaire
- Périphérique
- Une fois cette liste établie, il sera facile de déterminer, dans l'ordre :
  - Les méthodologies analytiques pour chaque analyse (qui peuvent être différentes suivant les niveaux, le nombre d'analyses à effectuer et l'automatisation éventuelle des processus)
  - L'équipement nécessaire pour effectuer ces analyses en suivant ces méthodologies
  - Les qualifications techniques du personnel en charge de la réalisation de ces analyses
  - Les réactifs, consommables et autres petits matériels nécessaires
- Chronogramme (« Gantt Chart ») du projet, incluant les activités et les dates estimées de réalisation

### Précision sur la formation

- Liste des 9 modules de formation, avec un curriculum « draft » pour chacun d'entre eux ainsi que les objectifs de chaque module et leurs résultats attendus
- Liste des 4 sites prévus pour les formations dans chaque pays (donc 12 sites en tout) avec des détails concernant :
  - Les salles de formation (salle de classe, laboratoire de travaux pratiques, salle informatique)
  - La liste du petit matériel disponible (pipettes, agitateurs, microscopes.....) et celui qui manque
  - Le personnel pouvant assurer les formations dans tous ces sites
  - Les formations pouvant être assurées à tous les niveaux (central et intermédiaire) et celles ne pouvant être effectuées qu'au niveau central (entre autre si besoin de gros automates ou de salle informatique ou autres)
- Précisions à propos de l'éventuelle formation :
  - Des coordinateurs
  - Des gestionnaires
  - Des responsables du réseau de laboratoire

### Précisions sur les bâtiments

- Accord des différents participants sur des normes/conditions minimales pour les bâtiments des laboratoires des niveaux :
  - Centraux
  - Intermédiaires
  - Périphériques
- Accord similaire sur les laboratoires de formation (1 central et 3 intermédiaires)
- Mise en adéquation des budgets disponibles pour les rénovations et les besoins en rénovation, puis :
  - Estimation du « gap »
  - Préparation d'une politique de mobilisation des ressources (dernier jour de la réunion, contact avec les bailleurs)

---

## Taches à accomplir en amont de ces réunions

---

Document joint

---

## Planning provisoire des journées

---

### Lundi 22 juin

---

**9h00** : Enregistrement

**9h30** : Mot de bienvenue du DG du Centre Charles Merieux : Pf. Cissé

**9h30** : Allocutions de l'OMS, OOAS, MAE

**9h45** : Présentation des participants

**10h00** : Rappel du projet RESAOLAB : J.L. Machuron, coordinateur du projet

**10h45** : Résultats attendus de cette réunion : A Pierson

**11h00** : **Pause café**

**11h15** : Présentation des résultats du questionnaire, discussions

**13h15 : Repas**

**14h15 :** Présentation des plans de formation en vigueur dans chaque pays (30 minutes chacun), discussions

**16h15 : Pause café**

**16h30 :** Discussions sur les domaines d'activité du projet

**17H45 :** Conclusions

**Mardi 23 juin**

**9h00 :** Analyses par niveau, présentation des pays, organisation du réseau (30 minutes chacun)

**11h00 : Pause café**

**11h15 :** Décisions sur les différents modules de formation à mettre au point

**13h15 : Repas**

**14h15 :** Atelier sur la formation à distance

**16h15 : Pause café**

**16h30 :** Formation des formateurs

**Mercredi 24 juin**

**9h00 :** Centres de formation : Présentation des pays, discussions

**11h00 : Pause café**

**11h15 :** Atelier sur le plan Rénovation et Equipement

**13h15 : Repas**

**14h15 :** Atelier en groupe

**16h15 : Pause café**

**16h30 :** Restitution et conclusion

**Jeudi 25 juin**

**9h00 :** Législation dans les pays

**11h00 : Pause café**

**11h15 :** Plan Qualité (Préparation de la future réunion)

**13h15 : Repas**

**14h15 :** Relation entre plan qualité et formation

**16h15 : Pause café**

**16h30 :** Calendrier des formations et chronogramme du projet

**Vendredi 26 juin**

**9h00 :** Conclusions

**11h00 : Pause café**

**11h15 :** Finalisation de la présentation pour les bailleurs de fonds

**13h15 : Repas**

**14h15 :** Restitution aux institutions

Ce programme s'adresse aux coordinateurs, chefs de projet et experts présents aux réunions. Les gestionnaires de projet seront conviés à une autre réunion centrée sur les problèmes administratifs et financiers, coordonnée par Lorène Fofana Ladan, gestionnaire centrale du projet, lors des ateliers.

**PLAN D'ACTION**

Responsable	Tâche à effectuer	Date limite de réalisation
-------------	-------------------	----------------------------



---
